Mercredi 08.02.12 | 45e année | No 5

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

HNe – que nous faut-il ?

Combien de fois avez-vous eu besoin de soins aigus ? Une fois tous les 10 ou 20 ans ? Jamais ? Heureusement, la plupart d'entre vous répondrait ainsi. Faut-il donc un site de soins aigus devant votre porte ? Assurément non. Faut-il deux sites au risque de coûteux doublons ? Non plus. Alors pourquoi tant d'émotions au sujet de la localisation d'un seul site pour les soins aigus ?

De quoi avons-nous besoin ? De pharmacies et de généralistes à proximité. Des services de santé pour les malades de longue durée et des soins à domicile. Sans oublier plusieurs policliniques réparties dans le canton qui assurent la majorité des traitements.

Pour les accidents et les urgences, un accueil compétent est nécessaire dans chaque région, capable de nous dire rapidement si c'est grave ou pas, si on peut nous traiter sur place ou s'ils nous transportent ailleurs. Derrière chaque service d'urgences ouvert 24h sur 24, faut-il en permanence des équipes de chirurgie au grand complet ? Aujourd'hui ce n'est plus nécessaire, puisque les transports urgents sont performants.

Alors, utilisons nos finances pour développer un bon réseau sanitaire au service de tous. Investissons pour transformer notre système de mobilité publique et faisons vivre tous ensemble notre république.

Christine Gaillard
Directrice de la santé et des affaires sociales

La Ville de Neuchâtel comptait 33'283 habitants fin 2011, soit 310 de plus que l'an dernier.

Plus de 33'000 habitants !

En hausse constante depuis 2003, la population de la Ville de Neuchâtel a continué de croître l'an dernier, pour franchir la barre des 33'000 habitants ! Le Conseil communal s'en réjouit et y voit le fruit d'une politique dynamique en matière de construction de logements. La qualité des infrastructures et la richesse de l'offre en matière culturelle, sportive, sociale et de formation y sont également pour beaucoup.

Au 31 décembre 2011, la ville de Neuchâtel comptait exactement 33'283 habitants, soit 310 de plus que l'année précédente. On dénombre près de 23'000 Suisses (+58) et 10'500 étrangers (+252), dont plus des deux tiers proviennent de pays de l'Union européenne. Pas moins de 135 nationalités sont représentées.

En neuf ans, Neuchâtel a gagné 1'717 habitants, soit une hausse de plus de 5%. Pour le Conseil communal, cette progression régulière est due entre autres à l'arrivée sur le marché de nouveaux logements et à l'amélioration constante de la qualité de vie. C'est pourquoi il entend poursuivre ses efforts dans ces différents domaines et renforcer notamment sa politique en matière de déplacements, qui vise à favoriser l'usage des transports publics.

Attrayante et dynamique

Le Conseil communal se dit optimiste quant à l'évolution future de la population. De nombreux nouveaux logements verront le jour en 2013, notamment aux Cadolles et aux Draizes. L'ouverture du campus de microtechnique Microcity et de la manufacture Panerai à Pierre-à-Bot créeront en outre des centaines d'emplois. A cela s'ajoutent le réaménagement des Jeunes-Rives et le remodelage du centre-ville, qui devraient encore accroître le charme de la ville.

«En repassant la barre des 33'000 habitants l'année même où elle fêtait ses mille ans, Neuchâtel a démontré qu'elle demeurait une ville attrayante et dynamique aux yeux du canton, de la Suisse et de l'étranger», se félicite le Conseil communal. (ab)

Le Conseil général a dit oui au crédit de 12 millions pour la rénovation du collège du Crêt-du-Chêne.

Le meilleur de la scène française et romande de rock alternatif à la Case à chocs samedi 18 février.

Le Conseil communal prend position sur les options stratégiques du Conseil d'Etat pour HNe.

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

imprimerie
messeiller sa

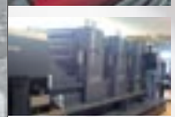

L'image
de votre entreprise
passe par notre
technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch

Dans ce numéro

Mozart et Haydn

Le concert annuel de la Société chorale de Neuchâtel aura lieu dimanche à 17 heures au Temple du Bas. Après quatre œuvres a capella de Michael Haydn, le chœur présentera le Te Deum et la Messe en do mineur de Mozart avec l'Orchestre philarmonique romand.

Page 5

Désaccord sur HNe

Pour le Conseil communal, la création d'un bon réseau de santé avec un seul site pour les soins aigus dans le canton de Neuchâtel est la meilleure réponse que l'on puisse donner aux impératifs médicaux et politiques d'aujourd'hui et de demain.

Page 8

Fonds photovoltaïque

Le Conseil général a approuvé lundi la constitution d'un fonds doté de 500'000 francs afin de subventionner les particuliers qui installeront des panneaux solaires sur le toit de leur maison. Il a également dit oui à une subvention de 200'000 francs en faveur de l'association Trivapor.

Page 9

Impressions du Caire

Valérie Losa, 31 ans, revient d'un voyage de trois mois en Egypte. L'illustratrice a obtenu une bourse de la Ville de Neuchâtel pour un séjour artistique au Caire. De retour depuis une semaine, elle livre ses impressions sur cette ville, secouée par la révolution.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 15 février 2012.

Le Conseil général donne son feu vert à la rénovation et l'agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne

Le collège du Crêt-du-Chêne sera agrandi pour permettre la création de deux nouvelles salles de classe. • Photo: archives

Lifting pour le Crêt-du-Chêne

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le crédit de 12,2 millions de francs destiné à l'assainissement du collège du Crêt-du-Chêne. Dépollution du bâtiment, rénovation des infrastructures sportives et création de deux nouvelles salles de classe: les travaux s'organiseront par étape. Ils démarreront en octobre par le désamiantage du site.

Dès la rentrée 2012, une partie des élèves sera relogée dans les pavillons-containers de Sainte-Hélène qui seront réhabilités pour l'enseignement. De plus, toutes les salles dans la partie supérieure du collège seront occupées par des classes. Les autres utilisateurs, dont les communautés étrangères, se verront proposer par la Direction des écoles des espaces dans d'autres collèges.

Modernisation de l'école

L'ensemble des groupes s'est accordé sur la nécessité de rénover le collège du Crêt-du-Chêne. Le groupe socialiste a tenu à s'assurer que «toutes les mesures seront prises dans le cadre du désamiantage du bâtiment». Son porte-parole a souligné avec satisfaction la modernisation en cours du quartier de La Coudre. L'accès à la structure parascolaire du Domino, située à l'ouest du collège du Crêt-du-Chêne, sera facilité par la création d'un nouveau passage. Réjoui par cette nouvelle, le groupe PopVertsSol espère vivement que «de nouvelles places d'accueil pourront voir le jour». Le groupe PLR, lui, a soulevé la question de la sécurité des élèves aux abords du collège. Leur porte-parole a demandé si des mesures seraient mises en place pour gérer le flux de véhicules des parents qui mènent leurs enfants à l'école.

Tout le préau pour les enfants

«La Ville poursuit une politique qui vise à inciter ses employés à utiliser les transports publics», a indiqué Christine Gaillard, directrice de la Jeunesse et de l'Intégration. «Nous avons l'intention d'éliminer les places de stationnement situées dans le préau du collège». Quant au problème récurrent des parents qui conduisent leurs enfants en voiture, le Conseil communal en est bien conscient. «Nous souhaitons améliorer le cheminement des écoliers jusqu'au collège», indique la conseillère communale. Plusieurs groupes ont regretté la suppression des cours de natation. «Comprimer le chantier des infrastructures sportives sur un an tient déjà de l'exploit», a répondu Christine Gaillard. «L'assainissement énergétique du bâtiment permettra de réduire sa consommation d'énergie de moitié», a-t-elle conclu. (ak)

Soutien à Xamax

«Le Conseil général demande au Conseil communal de s'engager de toutes ses forces pour permettre une reprise du mouvement junior de Neuchâtel Xamax dans les meilleures conditions». Telle est la teneur de la résolution interpartis adoptée lundi soir par 20 voix contre 7 et 3 abstentions. Il s'en est fallu d'un rien – une voix – pour que cette résolution qui nécessitait l'approbation de deux tiers des membres présents, passe à la trappe… Sa teneur a suscité quelques réticences au sein du PLR et de PopVertsSol. «Le Conseil communal vous a entendu», a lancé la directrice des Sports Françoise Jeanneret, assurant que l'exécutif ferait usage de toutes ses compétences pour favoriser la fondation en formation et permettre aux équipes juniors engagées en championnat de terminer leur compétition. (pn)

La Case à chocs propose une soirée pour les fans de rock

Soirée alternative à Neuchâtel

Quatre groupes emblématiques des nouvelles formations rock prendront possession de la scène samedi 18 février dès 22 heures à la Case à chocs pour une nuit électrisante et alternative.

Le groupe Widdershins en live à Lausanne le 4 février.

L'énoncé «prendre possession de la scène» ne s'applique pas aux Français de Pneu. En effet, le groupe emblématique de la scène noise donne ses concerts dans… la fosse. Composé de Jean-Baptiste Geoffroy à la batterie et de Jérôme Vassereau à la guitare, le groupe explique s'être formé pour «créer une première partie». Les deux fans de rock alternatif organisaient un concert en 2006 dans leur ville de Tours. La première partie annulée au dernier moment, les deux amis décident de former un groupe et créent ainsi Pneu. Leur premier album sort en 2008, portant le nom de «Pince Monseigneur». Leur deuxième album, «Highway to Health», explose en 2011.

Direct, brut, efficace, flirtant même parfois avec le métal: le groupe ne s'embarrasse pas d'artifices et va directement à l'essentiel. Batterie sèche et guitare agressive, avis aux amateurs de rock cinglant et féroce!

Energie grunge pour des groupes locaux

Du rock sauvage, il y en aura encore avec Widdershins. Le groupe dont le nom a été choisi pour sa sonorité «poétique et lumineuse» a été conçu sur les cendres de Private Garden, projet éteint en 2010, qu'on avait déjà pu découvrir au Caveau du king. Il est composé de Steve Navid à la guitare et au chant, de Mathieu Cacheux à la batterie, de Jérôme Poletti à la basse, et compte «autant de nationalités que de membres». Influencés par des groupes comme My Bloody Valentine ou Singapore Sling, leurs morceaux tantôt atmosphériques tantôt percutants ne vous laisseront pas indifférents.

Welington Irish Black Warrior prendra ensuite la relève pour un interlude plus calme. Leur nom à rallonge, sans aucune signification particulière et tiré d'une succession de plaisanteries cache un trio formé de Brynjar à la guitare et au chant, de Léon à la basse et de Steven à la batterie. Influencés par les mythiques Sonic Youth pour leur énergie et par The Brian Jonestown Massacre pour leur côté psychédélique, ils raviront les fans de musique planante et étherée. Retour ensuite à l'efficacité avec KUNZ, dont l'énergie presque grunge vous ferait presque oublier vos idoles des années 90.

Retour aux sources

A l'heure où The Cure annonce une tournée et que Pixies a terminé sa tournée canadienne ponctuée de quelques dates aux Etats-Unis et malgré la séparation temporaire de Sonic Youth, le rock alternatif, porté depuis la fin des années 90 par des groupes tels qu'Interpol ou Placebo a encore de beaux jours devant lui. Le meilleur de la scène française et romande sera à la Case à chocs le 18 février 2012, alors fans du genre, ne ratez pas cette soirée exceptionnelle. (jb)

Soirée «We want rock»: samedi 18 février dès 22 heures à la salle du Queen Kong club à la Case à chocs. Entrée Fr. 15.– / 10.– avant 23 heures.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), me et sa ouvert de 14h à 17h.Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz et «Neuchâtel: une histoire millénaire».
Jusqu'au 12 février, exposition «Confrontations – Tout ce que j'aurais toujours voulu faire et que pourtant je n'ai jamais fait». Ouvert ma-di de 11 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Dimanche 12 février à 16h, finissage de l'exposition «Confrontations». Aimé Montandon-L'expressionnisme torturé d'un solitaire. Dialogue entre Lucie Girardin-Cestone et Walter Tschopp. Mardi 14 février à 12h15, mardi du musée. Démonstration publique des automates Jaquet-Droz (deux automates).
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre, exposition «Sacrée science! Croire ou savoir…». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), du 11 février au 1er avril, exposition «Formal Pleasure». Vernissage vendredi 10 février dès 18h30. Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 15 avril, exposition «Aphorismes illustrés – dessins et caricatures de Friedrich Dürrenmatt.» Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 26 février, exposition «Le dessin», par divers artistes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 février, exposition collective de treize artistes, en faveur du Japon. Ouvert ma de 14 à 18h, me-sa de 9 à 12h et de 14 à 18h, entrée libre, dons pour le Japon.
Jardin botanique, villa de l'Ermitage (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 4 mars, exposition Alain Prêtre, photographe naturaliste.
Colonia Libera Italiana (rue du Tertre 32), jusqu'au 1er avril, exposition de peinture à l'huile et pigments naturels, de Martine Jornod.

Divers

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 12 février, excursion: «Gurten». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au vendredi 10 février.

L'actualité culturelle

La Coudre se jette à l'eau

La traditionnelle exposition de La Coudre aura lieu ce week-end au collège du Crêt-du-Chêne.
Le thème de cette année *La Coudre se jette à l'eau* permettra à plus de vingt exposants de faire preuve d'imagination pour étonner les visiteurs avec leurs créations et leurs talents.
De très nombreuses animations sont au programme: samedi à 17 heures, conférence «PlanetSolar, le premier tour du monde à l'énergie solaire», par Alexis Domjan, spectacle de danse par le Melinda Dance Center, samedi à 20h15 et concert au Temple, dimanche à 14 heures.
Durant ces deux jours, chacun aura la possibilité de se restaurer et de trinquer avec ses amis et connaissances à la buvette.
Collège du Crêt-du-Chêne, samedi 11 février de 15 à 22 heures et dimanche 12 février de 11 à 17 heures (culte au Temple à 10 heures). Entrée libre.

Les mondes transversaux

Photo: Yannick Lieber

L'Espace Danse accueillera les 18 et 19 février les danseurs Pierre-Yves Diacon et Kristina Veit, dans un spectacle intitulé *Les mondes transversaux*, «Sirius mon alter ego».
Les mondes transversaux est une structure de création basée à Neuchâtel fondée par Pierre-Yves Diacon. Danseur contemporain et break-dancer, ce chorégraphe évolue au sein du milieu hip-hop depuis l'âge de 11 ans. Il étudie la chorégraphie à la School for New Dance Development à Amsterdam.
Kristina Veit est diplômée de l'Université de musique et des arts vivants de Francfort. Elle s'est produite dans toute l'Europe avant de créer ID-Frankfurt et le festival Tanzpanorama.
Espace Danse, rue de l'Evole 31a, samedi 18 février à 20h30 et dimanche 19 février à 17h30. Entrée: adultes Fr. 30.– AVS, étudiants, chômeurs/ADN, Club Espace Fr. 25.–, enfants dès 12 ans Fr. 15.–. Réservations: tél. 032 730 46 65, adn@net2000.ch

Concert du chœur mixte de La Coudre

Placé sous la direction de Corinne Fischer, le chœur mixte de La Coudre présentera dimanche 19 février, un programme s'articulant autour des musiques de l'Est.
Après la Russie avec plusieurs chants orthodoxes russes de divers compositeurs, le chœur mixte poursuivra avec une œuvre de Bohuslav Martinu, *La Légende de la fumée des fanes de pommes de terre,* composée à Rome en 1956. L'orchestration originale de Martinu met en valeur l'inspiration folklorique de sa cantate: piano, flûte à bec, clarinette, cor et accordéon.
Afin de permettre aux mélomanes d'apprécier encore mieux l'accordéon, l'un des spécialistes de cet instrument, Srdjan Vukasinovic jouera des pièces populaires roumaines et serbes ainsi qu'une œuvre de V. Runchak, *Portrait de Stravinsky.*
Temple de La Coudre, dimanche 19 février à 18 heures (billets à l'entrée: Fr. 25.–, réductions AVS et étudiants, enfants accompagnés gratuits).

La Société chorale de Neuchâtel en concert dimanche prochain au Temple du Bas

Mozart et Haydn réunis

Après avoir monté une création de Guy Bovet et flirté avec la musique anglaise du XXe siècle, la Société chorale de Neuchâtel revient cette année à des œuvres plus classiques pour son concert annuel, qui aura lieu dimanche 12 février à 17 heures au Temple du Bas. Avec Mozart et Haydn, l'Autriche et la musique sacrée seront à l'honneur.

Accompagnée par l'Orchestre philarmonique romand, la Société chorale chantera notamment le Te Deum de Mozart. • Photo: Patrice Schreyer

En ouverture, les 57 choristes amateurs, dirigés par Gilbert Bezençon, offriront au public quatre pièces a capella de Michael Haydn (1737-1806), le frère cadet de Joseph. Accompagné par l'Orchestre philarmonique romand, le chœur présentera ensuite deux œuvres de Mozart: la Messe en do mineur, dite Messe de l'orphelinat, et le Te Deum. Les solos seront tenus par Marie-Hélène Essade, soprano, Brigitte Scholl, mezzo soprano, ainsi que Frédéric Gindraux, ténor et Sylvain Muster, basse.

La Messe en do mineur est une pièce «très contrastée, pleine de rythme et de vie», écrite à l'âge de douze ans par Mozart pour l'inauguration de l'église de l'orphelinat du Rennweg de Vienne en 1768, souligne la Société chorale. Le Te Deum, composé un an plus tard avant le premier voyage en Italie du jeune prodige, est également une «œuvre très brillante», qui suit les conventions de son temps. Quant à Michael Haydn, s'il vécut dans l'ombre de son frère et de Mozart, il n'en reste pas moins un compositeur de premier plan dans le domaine de la musique sacrée.

Appel à renforts

Bref, c'est à un programme «vivifiant, joyeux et paisible, à la charnière entre le baroque et le romantisme» que la Société chorale nous convie. Cette vénérable institution, fondée en 1863, recherche des forces vives pour sa prochaine saison. Si chanter le «Roi David» d'Arthur Honneger ou «La Passion selon Saint-Jean» de Bach vous tente, n'hésitez pas. Les répétitions ont lieu les mercredis de 19h45 à 21h45 au Lycée Jean-Piaget. Renseignements au 032 724 59 72 ou sur www.chorale-neuchatel.ch. (ab)

Chronique culturelle

Intouchables

En Inde, les intouchables sont des parias qui n'appartiennent à aucune caste et que l'on ne doit pas approcher sous peine de se souiller. En Francophonie, les intouchables s'appellent Omar Sy et François Cluzet et sont les héros d'un film à l'affiche depuis 15 semaines, qu'un Neuchâtelois sur trois (ou presque) a vu et qui fait les choux gras des exploitants ! Incroyables intouchables ! Un long-métrage sans effets spéciaux ni décors 3D qui cartonne et fait la nique aux blockbusters américains ! A quoi cela tient-il ? Au scénario surtout qui aborde avec humour et sensibilité le problème du handicap. Ce que réclament celles et ceux qui sont différents, physiquement ou mentalement, c'est qu'on les considère normalement, sans aucune pitié. Et c'est précisément ce que fait Driss, le repris de justice de banlieue au grand cœur, avec Philippe, l'aristocrate friqué tétraplégique. Simple, bien fait, efficace et émouvant: un vrai bonheur qui prouve que le cinéma français peut encore toucher et faire mouche. Ceci dit, comment va la vie lorsqu'on est en chaise roulante et que l'on n'a que sa rente AI pour tourner ? L'argent facilite parfois les choses…

Patrice Neuenschwander

Aux Editions Messeiller

27.–

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.

Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles ! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtelois, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

La chronique cinéma de...

La magie du cinéma

Anne Kybourg

Un homme rivé sur sa montre, une femme qui croule sous ses valises, des gens qui courent dans tous les sens : le hall de la gare Montparnasse des années 30 ressemble à une fourmilière qui grouille de voyageurs pressés. Un jeune garçon aux grands yeux bleus déambule parmi la foule. Il s'agit du jeune Hugo Cabret, orphelin, qui habite dans les combles de la gare parisienne. Martin Scorsese nous emmène à sa rencontre.

Hugo va réparer, avec l'aide de son amie Isabelle, l'automate que son père avait découvert. • Photo : © Elite Film AG

Le film « Hugo » est un conte qui séduira tant les petits que les grands. Réalisé et produit par Martin Scorsese, ce long-métrage s'inspire du roman pour enfants « L'Invention de Hugo Cabret » de Brian Selznick.

Un plaisir pour les yeux

« Hugo » est un véritable ravissement pour les yeux. Outre la trois dimensions (3D), les décors et l'ambiance du film lui profèrent une saveur toute particulière, à l'image d'un « Charlie et la chocolaterie ». Asa Butterfield, dans le rôle de Hugo, et Chloë Moretz dans celui d'Isabelle, incarnent un duo espiègle et plein de fraîcheur. Le rôle de Georges, tenancier d'une boutique de jouets à la gare Montparnasse, est assuré par Ben Kingsley. On retrouve même le fameux Sacha Baron Cohen en inspecteur de gare. Comme à son habitude, il en fait des montagnes : ce qui fonctionne à merveille à en juger les rires des enfants dans la salle.

Réparer l'automate

Hugo n'a qu'une seule idée en tête : réparer l'automate découvert par son père. Le jeune garçon espère qu'il lui délivrera un dernier message de sa part. Un coup de vis par-ci, un coup de marteau par-là : Hugo met tout en œuvre pour faire fonctionner cet androïde. En vain ! Il lui manque une clé en forme de cœur. La rencontre d'Isabelle lui permettra non seulement de réparer l'automate, mais elle lui ouvrira également les yeux sur un autre mystère.

L'hommage à Méliès

Les deux compères vont enquêter sur un dessin qu'a produit l'automate. Il représente un obus qui a atterri dans l'œil de la lune. Cette illustration les mènera dans le passé de Georges Méliès, célèbre réalisateur de films français. Magicien dans l'âme, il est à l'origine des premiers effets spéciaux au cinéma. Martin Scorsese lui rend un bel hommage au travers du film « Hugo ». Hugo et Isabelle, eux, vont apprendre que « Papa Georges » a plus d'un tour dans son sac…

A.K.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), dimanche 12 février à 10h30, contes dominicaux par les conteuses de La Louvrée. Entrée libre.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

La piscine sera fermée samedi 11 février dès 19h (sortie de l'eau à 18h) en raison d'un match de waterpolo.

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Dimanche 12 février, 11h, HC Neuchâtel-futur-HC Delémont-Vallée, minis A.
A 17h30, HC Université Neuchâtel-HC Bulle-La Gruyère, 1re ligue.
Dimanche 12 février (nouvelle halle), 16h30, HC Neuchâtel-futur-Fribourg Ladies HC, LNC féminine.

Volleyball
Samedi 11 février, halle B, salle 4 de la Maladière, 13h, NUC I-Colombier volley I, M-19 féminine.
Dimanche 12 février, halle de sport de la Riveraine, 17h30, SAGRES NUC-Kanti Schaffhausen, LNA.

Handball
Vendredi 10 février, halle de sport de la Riveraine, 21h, HBC Neuchâtel-HBC TCGG, M-17 féminine.

Unihockey
Samedi 11 février, halle A, salles 1, 2 et 3 de la Maladière, 18h, FSG Corcelles-Cormondrèche-Lions Konolfingen II, 2e ligue.

Football
Nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot
Mercredi 8 février, 20h15, Audax I-Xamax M16, amical.
Vendredi 10 février, 20h15, Audax II-Audax-Serrières inters A, amical.
Samedi 11 février, 11h, Xamax M14-Carouge, amical.
A 13h, Audax-Serrières inters A-Team Littoral, amical.
A 15h30, Audax I-FC Franches-Montagnes, amical.
A 18h, Audax II-FC Boudry, amical.
Mardi 14 février, 20h15, FC Serrières I-FC Franches-Montagnes, amical.
Samedi 11 février, stade de la Maladière, 13h30, Xamax M18-FC Bavois, amical.
A 15h30, Xamax M21-Le Mont-sur-Lausanne, amical.

Patinoires du Littoral
(du 9 au 15 février)
Piste principale
je/ve/sa : –
di : 13h45-16h30 public.
lu : 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h30-11h45 hockey libre.
ma : 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h30-11h45/13h45-15h30 hockey libre.
me : 9h-11h45/14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.
Halle couverte
je/ve/sa : –
di : 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me : 9h-11h45/13h45-16h15 public.

Le Conseil communal prend position sur les options stratégiques du Conseil d'Etat pour HNe

Pour une gestion hospitalière durable

« Le Conseil communal communique »: L'exécutif de la Ville de Neuchâtel a examiné les options stratégiques du Conseil d'Etat pour l'Hôpital neuchâtelois. Il estime que la création d'un bon réseau de santé avec un seul site pour les soins aigus est la meilleure réponse que l'on puisse donner aux impératifs médicaux et politiques d'aujourd'hui et de demain. En effet, l'éclatement des soins aigus sur deux sites et les coûts considérables nécessaires à la création et à l'exploitation de la surcapacité ainsi programmée risquent de compromettre à brève échéance déjà la viabilité du système hospitalier cantonal. En conséquence, le Conseil communal suggère de compléter en priorité l'étude d'un site unique pour les soins aigus. Il invite le Grand Conseil à demander au Conseil d'Etat de revoir les options contenues dans son rapport.

Le Conseil communal est convaincu de la nécessité de construire l'agglomération RUN dans l'esprit du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil intitulé «Un canton – Une vision». En ce sens, il soutient une répartition équilibrée des infrastructures sur le territoire cantonal. Il partage l'intention du Conseil d'Etat d'inscrire l'avenir hospitalier du canton dans les réflexions sur la cohésion cantonale ainsi que dans la construction de l'agglomération qu'il prévoit d'insérer dans la constitution neuchâteloise. A ce titre, la politique de santé publique et la gestion hospitalière sont particulièrement complexes et méritent des solutions viables à long terme.

Dans le domaine médical, l'évolution scientifique et l'ouverture des marchés contraignent notre canton à réformer sa gestion hospitalière. Le Conseil communal a demandé que soient prises des décisions courageuses dans ce sens. Il songeait bien entendu à une vision d'avenir. Or, le rapport du Conseil d'Etat est ancré dans le passé.

La stratégie du Conseil d'Etat qui prétend répartir les soins aigus entre deux sites créera dans les faits une surcapacité importante pour l'ensemble de HNe. A l'avènement d'un seul site de soins aigus, il faudra éliminer les capacités excédentaires, ce qui conduira immanquablement à de nouvelles frustrations au sein du canton. Or, les soins aigus ne sont pas une prestation de proximité. L'étude de faisabilité de ce site unique devra prendre en compte son accessibilité par les transports publics et la possibilité de concentrer les soins aigus près d'une gare, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel ou ailleurs.

En revanche, avec les options actuellement proposées par le Conseil d'Etat, la qualité des soins aigus souffrira de l'éclatement arbitraire entre médecine et chirurgie. Empêcher les synergies indispensables pour les traitements des patients conduira à la réduction de certaines activités qui ne seront plus reconnues par la FMH et que d'autres cantons s'empresseront de proposer. Pareille évolution dévalorisera l'image de HNe et réduira sa capacité à recruter et à former du personnel de qualité.

Le Conseil communal regrette le manque de prévisions financières sérieuses du Conseil d'Etat quant aux sommes inévitablement élevées que requiert le développement de cette surcapacité de HNe. A une époque où le canton va au devant d'investissements considérables, l'exécutif de la Ville de Neuchâtel s'inquiète de savoir comment l'Etat compte financer, par exemple, les soins à domicile, le suivi des patients, leurs déplacements, les plateformes santé dans les régions.

Le Conseil communal est convaincu que les options proposées conduiront HNe dans une situation intenable et compromettront les prestations de qualité destinées à la population. Il craint que ces options creusent un gouffre financier, provoquent une nouvelle hausse des primes des assurances maladie et mettent en péril la capacité financière du canton de réaliser plus tard la concentration des soins aigus.

Il estime que la gestion hospitalière doit s'insérer dans une politique de santé publique de proximité. En ce sens, le Conseil communal comprend la nécessité de rénovations urgentes à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. On doit impérativement y assurer une policlinique et un service d'urgences ouvert 24h sur 24 pour garantir la sécurité sanitaire de la population.

Dans ces circonstances, le Conseil communal invite le Grand Conseil à exiger la révision des options contenues dans le rapport du Conseil d'Etat. Ainsi, l'étude de la faisabilité et de l'économicité d'un seul site de soins aigus pourra être complétée. En parallèle, et en collaboration avec les acteurs de toutes les régions du canton, il convient de consolider le réseau de santé publique. Cette approche constitue en effet la seule voie acceptable et durable pour notre canton et la construction de son agglomération.

La Ville de Neuchâtel prône un site unique pour les soins aigus et craint que les choix pris aujourd'hui par le Conseil d'Etat n'excluent sa réalisation demain. • **Photo: archives**

Le Conseil général approuve la création

Soleil électr

Le Conseil général souhaite encourager les énergies renouvelables et miser sur le solaire. Il a plébiscité lundi – par 31 voix contre 2 et 1 abstention – la création d'un fonds doté d'un demi-million de francs destiné à subventionner les particuliers qui installeront des panneaux photovoltaïques sur leur toit. Les élus se sont par ailleurs réjouis de la création du Noctanrun et ont débloqué 200'000 francs pour la restauration du Vieux Vapeur.

Cité de l'énergie et pôle de compétence national dans le domaine des capteurs solaires photovoltaïques, Neuchâtel pourrait devenir la capitale suisse, si ce n'est européenne, du solaire, selon l'avis du groupe socialiste qui a apporté un soutien

Le Conseil général a accepté la création d'un fonds de 500'000 francs pour subventionner les particuliers qui installeront des panneaux solaires sur leurs toits.

d'un fonds en faveur du solaire photovoltaïque

rique, Trivapor et Noctanrun

inconditionnel à la création de ce fonds. Le PLR lui a emboîté le pas, saluant un soutien qui s'impose si l'on veut sortir du nucléaire. Eloges également du côté de PopVertsSol qui trouve toutefois le fonds un peu «maigrichon» – pourquoi ne pas le doter d'un million de francs? – et regrette qu'il ne profite qu'aux propriétaires. Les ex-UDC ont fait preuve quant à eux de davantage de réserve, déplorant un rapport incomplet qui ne dit rien des problèmes liés à la fabrication et au recyclage des capteurs solaires.

Exposition à voir

Directeur de l'urbanisme et de l'environnement, Olivier Arni a rappelé que la Ville se proposait d'octroyer aux propriétaires une subvention de 1'500 francs par kilowatt d'électricité solaire. Il a invité la population à visiter l'exposition sur l'électricité qui se tiendra du 17 au 23 février à l'Hôtel de Ville. On y apprendra tout sur les ampoules économiques LED et découvrira le potentiel solaire des toits de la ville à travers un cadastre mis à disposition gratuitement des propriétaires.

Soutien à la vapeur

Par 31 voix sans opposition et trois abstentions, le Conseil général a donné son aval à une subvention unique de 200'000 francs en guise de contribution de la Ville à la restauration du Vieux Vapeur. Tous les groupes ont accueilli favorablement la proposition de l'exécutif qui aura sans doute un effet incitatif et exemplaire sur les autres villes riveraines des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

Noctanrun bien utilisé

Le Conseil général a par ailleurs pris acte par 30 voix sans opposition et 4 abstentions du rapport d'information relatif à la création d'une liaison nocturne par bus entre les trois villes du canton les vendredis et samedis soir. A l'exception des ex-UDC qui, ayant souligné les coûts importants de l'opération, se sont abstenus, les groupes ont accueilli favorablement cette initiative qui va dans le sens de la construction de l'agglomération, selon Olivier Arni. Le directeur des transports a précisé que le Noctanrun connaissait une fréquentation moyenne satisfaisante de 15 à 20 personnes par course. (pn)

Démissions !

Par 30 voix sans opposition et 4 abstentions (celles des ex-UDC), le Conseil général a révisé les articles du Règlement général de la commune qui définissent à quelles conditions les élus du peuple peuvent former un groupe et siéger dans les commissions. Désormais, il ne sera plus possible de créer un nouveau groupe politique en cours de législature. Proposée par Blaise Péquignot (PLR), cette disposition vise à supprimer le flou qui était apparu lorsque cinq conseillers généraux UDC avaient démissionné de leur parti tout en restant au Conseil général. Lundi, les élus en question ont demandé que la nouvelle réglementation n'entre en vigueur qu'au début de la prochaine législature. Battus et, estimant qu'en étant exclus des commissions, ils ne pouvaient plus accomplir correctement leur travail d'élus, ils ont démissionné séance tenante. Auparavant, le Conseil général avait accepté par 31 voix sans opposition et 3 abstentions de classer bon nombre de motions et postulats de plus de dix ans d'âge qui n'avaient toujours pas reçu de réponse à ce jour. A titre unique et exceptionnel et à condition que l'exécutif se donne à l'avenir les moyens de traiter ces interventions dans les délais réglementaires... (pn)

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Le groupe socialiste soutient l'initiative visant à subventionner l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le territoire communal.

Groupe socialiste

Jonathan Gretillat: «Petite action, grands effets: voici comment qualifier le mieux la création d'un fonds de 500'000 francs destiné à subventionner l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le territoire communal. Le groupe socialiste soutient résolument cette initiative prometteuse de notre Ville, qui permettra d'allouer aux habitants de Neuchâtel 1'500 francs par surface de 10 m² de panneaux solaires photovoltaïques installés.

Vu le défi énergétique majeur qui attend notre société du XXIe siècle et pour abandonner définitivement l'énergie nucléaire, il est de notre responsabilité de jouer un rôle de locomotive dans le développement des énergies renouvelables au niveau local. En promouvant le solaire à notre petite échelle, on utilise des compétences et des outils de production présents dans notre région, profitant ainsi à la population et à l'économie locales.

Alors que notre Ville est déjà reconnue dans le domaine, osons avoir l'ambition de devenir une véritable «Capitale de l'énergie solaire» sur le plan suisse, voire même européen ! Nous avons absolument tout à gagner, tant en terme de création d'emplois que de prospérité pour la région dans son ensemble, de devenir un pôle d'innovation technologique, de recherche de pointe et de production photovoltaïque. Nous sommes sur la bonne voie, il s'agit maintenant de persévérer !»

Groupe PopVertsSol

Pascal Helle: «Le Conseil communal fait le ménage en proposant au Conseil général de classer 31 motions et postulats. Notre groupe salue la volonté du Conseil communal de mettre enfin de l'ordre sur son bureau. Mais la poussière que va soulever ce coup de balai ne peut masquer le constat d'échec, l'aveu d'impuissance, d'un système qui se déjuge. Motions et postulats sont les outils à disposition du législatif. Les laisser mourir au cimetière des textes oubliés, grippe le système et dévalorise le travail des conseillers généraux.

Le Conseil communal traîne également dans ses réponses aux courriers que lui adressent les citoyennes et les citoyens de notre ville. N'osant croire qu'il s'agit d'une politique délibérée, nous invitons le Conseil communal à estimer les moyens qui lui font défaut pour répondre rapidement à son courrier législatif et citoyen. Notre groupe acceptera le classement proposé mais se réserve le droit de reprendre parmi ces textes quelques bonnes idées et de reposer motions et postulats, qui espérons-le seront traités avec célérité.»

Groupe PLR

Joël Zimmerli: «Un oui franc et enthousiaste telle est la position du groupe PLR concernant la création de ce fonds qui représente un signal fort pour la population de la ville et le canton.

Cette proposition s'inscrit parfaitement dans notre programme de législature qui, dans le domaine de la consommation énergétique, prône l'augmentation significative de la production locale et l'incitation plutôt que l'instauration de taxes.

La volonté politique de sortir du nucléaire nous oblige à repenser notre mode d'approvisionnement et à ne négliger aucune source. L'énergie solaire, même si elle ne présente pas une production constante, représente une source dont le potentiel est largement sous-utilisé.

C'est précisément parce que nous croyons au potentiel de cette technologie qu'a pu se développer en Ville de Neuchâtel un véritable centre de compétence dans ce domaine. L'image de Neuchâtel, souvent mise à mal par ailleurs, se trouve ici clairement valorisée.

Les solutions photovoltaïques connaissent une constante évolution de leurs performances et une baisse de leurs coûts de production. Ces évolutions liées aux augmentations certaines du prix de l'électricité vont très rapidement augmenter la rentabilité des installations solaires.

Par la création de ce fonds, la Ville veut inciter les propriétaires à investir en les soutenant afin d'amorcer un mouvement qui ira grandissant. Ce signal est également destiné au Canton afin qu'il s'engage dans une politique volontariste concernant le photovoltaïque.

Aujourd'hui plus aucune source d'énergie ne doit être négligée. L'incitation proposée pour le solaire photovoltaïque est parfaitement cohérente et le groupe PLR la soutient pleinement.»

Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris le président, 35 membres sont présents: Mmes et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Catherine Loestcher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Christian van Gessel (PopVertsSol), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: Mmes et MM. Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Maria Angela Guyot (Ind), Nathalie Wust (Soc), Cristina Tasco (Soc), Fabio Bongiovanni (PLR), Olivier Forel (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, Mme Françoise Jeanneret (Soc), M. Olivier Arni (Soc) et Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), conseillers communaux.

A propos...

L'année suivante...

Qui l'aura remarqué ? Le logo du Millénaire de la Ville a non seulement vécu… bien vécu, mais a subi une subtile mue !
Le Jardin anglais, si bien mis en valeur par le Service des parcs et promenades s'est transformé en écrin, garni des plus belles aiguilles des épicéas de nos forêts. Et parmi les décorations proposées, à proximité de la statue de la République, se dresse un majestueux 100 «1» allusion, dans une vision plus poétique, au fait que le Millénaire de la Capitale fête déjà sa première bougie… C'est bien naturellement aussi l'occasion pour nous de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué au rayonnement de la Ville et de la région durant l'année 2011, année de toutes les audaces. Celles que les décorations communales, notamment végétales, rappellent quotidiennement à la population neuchâteloise. Qu'en pensez-vous ?

Rémy Voirol

Les lundis des mots

Lundi 13 février à 18h30 à la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3), tribune des nouveautés.
Elisabeth Jobin – *Anatomie de l'hiver*
Antoinette Rychner – *Petite collection d'instants fossiles*
Frédéric Mairy – *Bref éloge de la fin.*
A 20 heures à la galerie YD (rue Fleury 6) : *D'amanti e d'anarchisti.*
Spectacle-concert avec le duo Germana Mastropasqua & Xavier Rebout.

Lundi 20 février à 19 heures à la Confiserie Wodey-Suchard (rue du Trésor 5) : dictée pour tous !
Dirigée par Martine Schneller, bibliothécaire et enseignante, championne suisse d'orthographe, médaille de bronze à la dictée des Amériques.

Neuchâtel
european energy award
Cité de l'énergie

La Ville officielle

Les sportifs méritants de l'année 2011

Les sportifs méritants récompensés l'année dernière. • Photo : archives

Critères de sélection

Chaque année, les sportifs méritants de l'année sont fêtés par les Autorités de la Ville. La traditionnelle cérémonie de remise des médailles aura lieu le mardi 6 mars. Les critères de sélection sont les suivants :

Mérites athlètes

a) Avoir conquis, durant l'année, un titre de **champion** olympique – du monde – d'Europe ou de Suisse.

b) Avoir occupé, durant l'année, une **place d'honneur** (2e ou 3e) lors de Jeux Olympiques, d'un championnat du Monde, d'un championnat d'Europe ou du championnat Suisse.

c) Avoir remporté, durant l'année, une **compétition nationale** officielle (par exemple, la Coupe Suisse).

d) Avoir remporté, durant l'année, une **compétition internationale** officielle (par exemple, une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2e ou 3e place).

La sélection des candidats par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, un comité statue sur les candidats.

Mérite athlète d'honneur

Athlète neuchâtelois ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite dirigeant ou entraîneur

Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite dirigeant d'honneur

Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite « coup de cœur »

Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Comme son nom l'indique ce prix est attribué en fonction de critères pas forcément rationnels mais aussi émotionnels.

Pour les mérites «Dirigeant ou entraîneur», «Dirigeant d'honneur» et «Coup de cœur», le comité statue sur la base de propositions externes ou par rapport à l'actualité de l'année. Aucune obligation n'est donnée d'attribuer chaque année un mérite dans ces catégories. C'est le Conseil communal qui se déterminera en dernier lieu sur les nominations.

Avis de publication

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant une demande de crédit pour l'assainissement du collège du Crêt-du-Chêne,
- concernant une demande de crédit pour l'agrandissement du collège du Crêt-du-Chêne,
- concernant l'octroi d'une subvention en faveur de la Fondation Trivapor Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens,
- concernant la création d'un fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- modifiant les articles 27 et 122 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 6 février 2012, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 19 mars 2012.

Neuchâtel, le 8 février 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Alain Ribaux**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Les plantes de l'amour

A l'occasion de la Saint-Valentin, le Jardin botanique invite la population à découvrir les plantes de l'amour

mardi 14 février de 16 heures à 17h30 ou de 18 heures à 19h30
(deux visites commentées).

Descriptions et petites histoires sur les plantes dites aphrodisiaques.

Rendez-vous à la maison des jardiniers. Prix : Fr. 20.– par personne.

- **Inscription obligatoire : tél. 032 718 23 50 ou jardin.botanique@unine.ch**

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 30 janvier au 5 février 2012

- Température extérieure moyenne : –6.0° C.
- Degrés-jours : 181.8 DJ.

La chronique de...

La place Pury (3)

Yves Demarta

Ont été évoquées précédemment les maisons bordant la place Pury qui ont connu le Seyon avant le détournement de 1843.

Les autres immeubles antérieurs à 1843, à une ou deux exceptions près, ont tous été reconstruits durant les 40 dernières années du XXe siècle, en particulier lors des tristounettes années «60», lorsque modernisme architectural se distança de la tradition locale. A la place Pury, peut-être a-t-on voulu jouer une carte moins neuchâteloise, encore que l'ensemble concerné s'avère cohérent.

La première maison démolie a été achetée en 1908 par le bijoutier Louis Michaud qui la reconstruisit afin d'y aménager son magasin. Ses descendants la remplacèrent à nouveau en 1968 par l'immeuble actuel.

Je ne dispose d'aucune information se rapportant au bâtiment jouxtant la maison Michaud, à l'angle de la rue de la Treille. Selon diverses photographies, il pourrait lui aussi avoir connu des reconstructions, la première plutôt au début du siècle, qui finit par accueillir la confiserie Vautravers, la seconde, plus récemment, la confiserie Schmid.

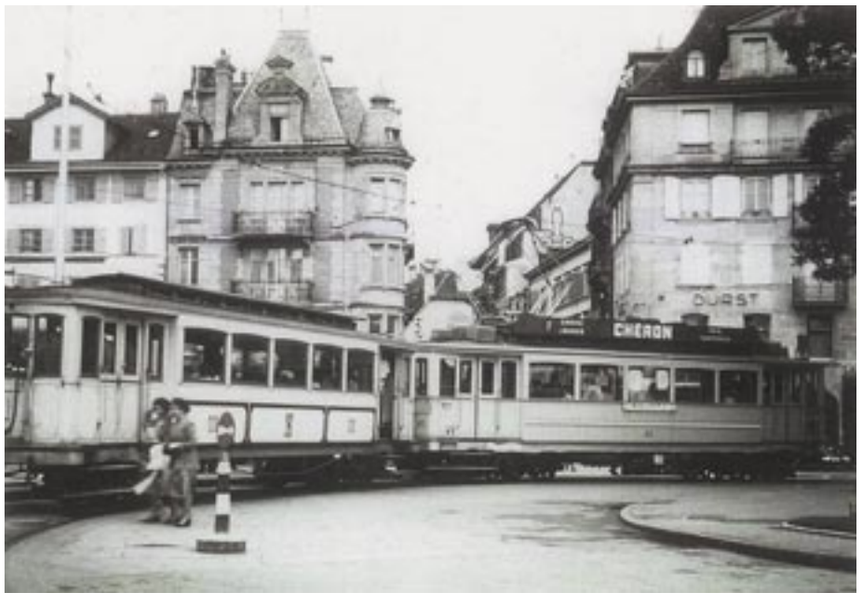

A l'arrière du tram de Boudry, garé à contresens, vers 1930, l'immeuble Radelfinger accolé à l'ancien Hôtel du Commerce, avec en face la maison Luther. • **Photographie inédite de l'inestimable collection André Roth**

La place Pury d'avant, c'était d'abord le grand bâtiment de l'Hôtel du Sauvage, signalé en 1781, devenu par la suite Hôtel de l'Ancre et du Commerce, puis du Commerce en 1836, avec sa remise en bois érigée en bordure du Seyon. Lorsque l'hôtel ferma en 1890, le bâtiment abrita appartements et entreprises, notamment la ferblanterie J. Decker vers 1910. La Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie le racheta en 1957, la démolit et inaugura le bâtiment moderne actuel en 1960, une façon de marquer ses 150 années d'existence.

A l'angle nord de la rue des Epancheurs, contigu à l'Hôtel du Commerce, un autre hôtel portant le nom de Logis des Troys Roys demeura actif jusqu'en 1826. En 1855, C. Glatthard acquit l'immeuble et le reconstruisit en 1893, dans un style d'époque mêlant pierre et briques, avec tourelle d'angle, qui déplaisait fort à l'éminent professeur Eddy Bauer, auteur d'une étude incontournable de la place Pury. A une confiserie Bader succéda la confiserie Radelfinger. En 1961, l'UBS racheta cette maison si particulière pour la remplacer, dès 1963, par son siège actuel.

Le retour à un style plus neuchâtelois a marqué deux ultimes reconstructions. A l'angle Flandres-Seyon, un hôtel encore, un Logis de la Galère au XVIIIe siècle, devenu Hôtel du Soleil, voire au Soleil d'or, accueillit Paul Cézanne et sa famille en 1851. Modifié en 1868, puis en 1887, il a cessé son activité en 1970. Reconstruit plus tardivement, il accueille la Pharmacie (anciennement de la Croix-du-Marché) et la Trattoria du Soleil. Enfin, la belle maison accolée à l'immeuble Luther, à l'angle de la rue de la Place-d'Armes, qu'occupe le «Baron», est de reconstruction assez récente.

Y.D.

A travers l'histoire

Aujourd'hui comme à la fin du XIXe siècle, les rives du lac à l'Evole sont un but de promenade apprécié. Mais depuis 1989, le promeneur peut profiter des aménagements floraux de l'esplanade du Mont-Blanc, créée suite à l'aménagement du parking souterrain de la Place Pury. Photographie de A. Garcin, vers 1880, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Bertrand Sigg, architecte à Saint-Aubin, d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'habitation de trois appartements à la rue de l'Orée, article 1255 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Yves Miéville. Les plans peuvent être consultés du 10 février au 12 mars 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Yves Leschot, architecte à Porrentruy (Leschot Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la rénovation et la transformation des surfaces du magasin COOP 4, rue de la Treille, article 9046 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société coopérative COOP. Les plans peuvent être consultés du 10 février au 12 mars 2012, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants :

- **Cours N° 29 – Rousseau : une œuvre inscrite au patrimoine mondial de l'humanité,** par M. Pierre-Henri Béguin, les jeudis 23 février, 8, 15, 22 mars de 19h30 à 21h.
- **Cours N° 39 – L'immigration en Suisse : soixante ans d'ouverture,** par M. Etienne Piguet, lundi 5 mars de 18h15 à 19h15.

Renseignements et inscriptions : tél. 032 725 50 40. upn-littoral@rpn.ch http://upn.cpln.ch

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, Case postale 3145, tél. 032 842 62 52.

Echo

Vendredi, le Conseil communal sera représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice des sports, à la cérémonie d'ouverture de la compétition internationale de patinage synchronisé, Neuchâtel Trophy.

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1) l'initiative populaire du 18 décembre 2007 « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » ;
2) l'initiative populaire du 29 septembre 2008 « Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à l'usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (Initiative sur l'épargne-logement) » ;
3) l'initiative populaire du 26 juin 2009 « 6 semaines de vacances pour tous » ;
4) l'arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (Contre-projet à l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ») ;
5) la loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL),

le 11 mars 2012

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 6 décembre 2011 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 11 janvier 2012,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance,** dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 11 mars 2012 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 10 mars à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 11 mars 2012 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé,** munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 11 mars 2012, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ;
b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 9 mars 2012, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote

Neuchâtel, le 1er février 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Alain Ribaux — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Programme cinéma pour la semaine du 8 au 14 février

APOLLO 1 **tél. 0900 900 920**

SHERLOCK HOLMES 2 : JEUX D'OMBRES
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, me, ve au lu 20h15, ve/sa 23h, sa/di 17h30.
VO angl. s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30, je, ma 20h15.
Acteurs : Jude Law, Robert Downey Jr.
De Guy Ritchie.

HUGO – L'INVENTION DE HUGO CABRET – 3D
9e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
Acteurs : Jude Law, Asa Butterfield, Chloe Moretz.
De Martin Scorsese.

APOLLO 2 **tél. 0900 900 920**

LA VÉRITÉ SI JE MENS 3
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30, me au ve, di au ma 20h30, ve 23h.
Apollo 3 : sa 20h30.
Offre St-Valentin : 2 entrées pour 1 !
Acteurs : Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo.
De Thomas Gilou.

BOTTLED LIFE – NESTLES BUSINESS WITH WATER
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr. me au ve, di au ma 18h, di 11h.
De Urs Schnell.

LE CHAT POTTÉ – 3D
11e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF sa/di 13h30.
Acteurs : Antonio Banderas, Salma Hayek.
De Chris Miller.

LE CRÉPUSCULE DES DIEUX
Opéra. Pas de limite d'âge.
VO sa 18h.
Avec Deborah Voigt, Gary Lehman.
The Metropolitan Opera.

APOLLO 3 **tél. 0900 900 920**

THE DESCENDANTS
3e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45, me au ve, di au ma 20h15.
Acteurs : George Clooney, Judy Greer.
De Alexander Payne.

ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE ?
4e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs : Jane Fonda, Géraldine Chaplin, Guy Bedos.
De Stéphane Robelin.

TAKE SHELTER
2e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. ve/sa 22h45.
Acteurs : Kathy Baker, Michael Shannon, Katy Mixon//
De Jeff Nichols.

INTOUCHABLES
15e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF di 11h.
Acteurs : François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

ARCADES **tél. 0900 900 920**

STAR WARS : EPISODE I – THE PANTOM MENACE – 3D
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 20h30, ve/sa 23h15, sa/di 17h30.
VO angl s-t fr/all. me au ve, lu/ma 17h30.
Acteurs : Liam Neeson, Ewan McGregor, Natalie Portman.
De George Lucas.

BIO **tél. 0900 900 920**

MONSIEUR LAZHAR
2e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15, 20h15.
Acteurs : Sophie Nelisse Fellag, Emilien Neron.
De Philippe Falardeau.

ZARAFA
1re semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
De Rémi Bezançon.

REX **tél. 0900 900 920**

LA TAUPE
1re semaine. 14 ans. sug. 14 ans.
VF me au ma 17h45, 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Offre St-Valentin : 2 entrées pour 1 !
Acteurs : Gary Oldman, Colin Firth.
De Tomas Alfredson.

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3
8e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs : Jason Lee, Justin Long.
De Mike Mitchell.

MILLENIUM : THE GIRL WITH THE DRAGON TATTOO
4e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs : Daniel Craig, Rooney Mara, Christopher Plummer.
De David Fincher.

STUDIO **tél. 0900 900 920**

INTOUCHABLES
15e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs : François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

L'instantané de Stefano Iori...

... le port de Serrières

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Délégué au développement durable, permanence les jeudis de 15h à 18h. Section de l'urbanisme (fbg du Lac 3), tél. 032 717 76 75.

Discobole, rue des Moulins 21 (location de CD) : ouvert mardi-mercredi-vendredi de 14h à 18h30 ; samedi de 9h à 11h30.

Dispensaire des rues (rue Fleury 22), tél. 032 721 10 25, soins infirmiers, médicaux, paramédicaux, douche, etc., lundi 14h à 18h, mercredi 14h à 18h, vendredi 14h à 16h.

Drop-In – Drogue-Toxicomanie, centre d'information, de prévention et de traitement, (rue des Fausses-Brayes 5), ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h, tél. 032 724 60 10, fax 032 729 98 58.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations : passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00,** jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 12 février

Sud :

Collégiale : di à 10h, culte avec sainte cène ; à 18h, culte des jeunes.

Temple du Bas : je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord :

Ermitage : di à 10h30, culte avec sainte cène. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 18h pour le recueillement.

Valangines : di à 9h30, culte.

Est :

La Coudre : di à 10h, culte des familles avec sainte cène, dans le cadre de l'Expo paroissiale « La Coudre se jette à l'eau ». Temple ouvert en journée pour le recueillement.

Ouest :

Serrières : di à 10h15, culte avec sainte cène.

Pourtalès : di à 10h, culte ou messe.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame : sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc : sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : pas de messe.

La Coudre, Saint-Norbert : sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence : di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage : di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) : di à 18h, messe.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
22'000 exemplaires

©Tdh/O.Meylan

Envie d'agir?
Votre engagement est précieux!

Rejoignez Terre des hommes, la plus importante organisation suisse d'aide à l'enfance!

Votre engagement renforce notre mission: un monde meilleur pour l'enfance.

Offrez votre temps et apportez votre expérience dans un groupe.

Contribuez avec enthousiasme à des actions concrètes dans votre région!

Inscrivez-vous maintenant:

www.tdh.ch/benevolat

Terre des hommes - Bénévolat et réseau suisse
Avenue de Montchoisi 15 | CH – 1006 Lausanne
058 / 611 06 76 • **benevolat@tdh.ch** • www.tdh.ch

Valérie Losa a vécu trois mois en pleine ville du Caire

La ville qui ne dort jamais

Valérie Losa, 31 ans, revient d'un voyage de trois mois en Egypte. L'illustratrice a obtenu une bourse de la Ville de Neuchâtel pour un séjour artistique au Caire. De retour depuis une semaine, elle livre ses impressions sur cette ville, secouée par la révolution.

Qu'avez-vous ressenti en arrivant en Egypte ?

Au départ, je voulais rejoindre l'Egypte en bateau, mais la liaison a été coupée à cause des troubles. Je suis donc arrivée sur place en avion. Lorsque l'appareil survole le Caire, c'est impressionnant de voir tous ces quartiers informels. Le Caire compte officiellement 20 millions d'habitants, mais de nombreux secteurs ne figurent même pas sur les cartes. Au centre, il y a du monde partout. La rue est vivante. C'est un véritable contraste avec la Suisse où tout se passe à l'intérieur.

Où logiez-vous sur place ?

La Ville de Neuchâtel loue, en collaboration avec d'autres villes suisses, deux appartements au Caire. L'un se situe sur une île, dans un coin rural même si c'est en pleine ville. Les paysans y cultivent encore la terre avec des méthodes ancestrales. L'autre, se trouve en plein centre-ville sur l'une des plus grandes rues du Caire, à proximité de la place Tahrir. Je partageais les lieux avec une peintre des Grisons et un artiste visuel de Winthertur.

Comment avez-vous perçu la situation ?

Les gens ont très envie de parler. Les élections ont commencé le 28 novembre. Les Egyptiens ont beaucoup d'attentes. Lors de mon séjour, j'avais l'impression que l'enthousiasme était un peu retombé. Après 30 ans de dictature, cela peut prendre des années avant que la situation ne s'améliore. Les gens commencent à prendre conscience que dans leur quotidien, rien n'a changé. J'ai souvent entendu dire que dans chaque structure, il y a toujours un petit Mubarak. Cette corruption ne va pas disparaître en deux jours. Par ailleurs, j'ai ressenti une énorme fierté chez les Egyptiens. La révolte est partie du peuple : tous ont participé. En janvier 2011, les Egyptiens étaient très unis. Ils voulaient tous faire tomber Mubarak. Maintenant, la société est divisée en différentes revendications. Dans les quartiers populaires, certains en viennent même à se demander si la situation n'était pas meilleure avant.

« Il existe d'énormes différences au sein de la population égyptienne », explique Valérie Losa.

Avez-vous eu l'occasion de discuter avec la population égyptienne ?

Mon mari, d'origine libanaise, m'a accompagnée durant la première partie de mon séjour. Nous avons rencontré plein de gens. En Egypte, j'ai ressenti une grande unité des pays arabes. Comme mon mari parle l'arabe, ils nous ont très bien accueillis. Dans les musées, il y a une caisse pour les touristes et une autre pour les Egyptiens. Nous avons eu la chance de bénéficier des tarifs appliqués aux autochtones. J'ai vraiment l'impression d'avoir eu un contact privilégié. Les gens ne parlent pas l'anglais, malgré que le Caire soit la plus grande ville d'Egypte. C'est dur pour une femme occidentale d'établir des contacts. J'ai vu la différence lorsque mon mari est reparti.

Quelles sont les attentes des Egyptiens ?

D'après ce que j'ai pu ressentir, il existe d'énormes différences au sein de la population. Le défi du pays consistera à garder une certaine unité. Certains Egyptiens revendiquent un état de droit alors que d'autres vivent avec moins de deux dollars par jour. De nouvelles villes fleurissent dans la banlieue du Caire. Les gens riches y vivent entre eux, enfermés. On y trouve des piscines, des courts de tennis, des allées pour aller faire son shopping. Ces villes ont une consommation d'eau énorme, en plein désert, pour permettre d'entretenir les gazons. C'est surréaliste ! Ces villes cohabitent avec la pauvreté. Certains quartiers n'ont même pas accès à l'eau courante. Il suffit de passer d'un quartier à l'autre pour côtoyer des réalités complètement différentes. Ce contraste m'a beaucoup touchée. Le Caire, c'est une ville qui ne te laisse jamais te reposer. On y est confronté à des extrêmes. A chaque fois, c'est comme une gifle.

Comment s'est déroulé votre projet ?

Il a fallu que je m'impose un rythme. Trois mois, ça passe tellement vite. Il était important que je me concentre sur mon propre travail. Au départ, je souhaitais réaliser un reportage dessiné en lien avec la réalité du lieu. Je me voyais dessiner dans la rue. Sur place, j'ai vite réalisé que ce ne serait physiquement pas possible. La ville est bien trop agitée.

Comment avez-vous fait ?

J'ai pris pas mal de notes et de photos dans la rue. Je me basais là-dessus pour dessiner. Je tenais une sorte de journal de bord. C'est important d'enregistrer ce que l'on voit pour ne pas perdre ses sensations. A la mi-décembre, mon travail s'est précisé. J'ai décidé de l'axer sur les gens. J'ai vraiment été fascinée par leurs variétés. On apprend beaucoup en les observant. Par exemple, on peut voir à la façon dont une femme porte le voile si elle est mariée à un homme plutôt conservateur. Ce que j'adorais, c'était le métro. Il faut savoir qu'il existe des wagons séparés pour les hommes et les femmes. L'ambiance y est très particulière. C'était mon champ de chasse préféré. J'y ai passé des moments magiques et privilégiés. Je pouvais observer ces femmes sans que personne ne me remarque. A l'extérieur, l'accès aux femmes est plus difficile.

Je me suis aussi beaucoup baladée dans la rue pour avoir des références visuelles, ne serait-ce que pour les couleurs. J'ai dû me faire discrète. L'artiste avec qui je partageais les locaux prenait aussi beaucoup de photos. Parfois, il a eu des problèmes car on l'a pris pour un espion israélien. Les gens n'aiment pas qu'on les prenne en photos. Les téléphones portables sont donc très pratiques.

Vous êtes-vous sentie en danger ?

Malgré tout ce qui se passe, on peut se balader sans problème. Durant mon séjour, il y a eu deux vagues de violences majeures. Dans ces moments-là, on évite le quartier du centre-ville. On ressent les tensions. Quand des jeunes se font tuer à 500 mètres, on se dit que l'ambiance n'est pas la plus propice pour la création. Je me suis posé des questions et je suis passée par différents états d'âme, mais je n'ai jamais eu peur pour ma vie.

Comment vivez-vous votre retour ?

C'est un choc. Je suis accrochée aux nouvelles pour voir ce qui se passe en Egypte. Ma tête est restée un peu là-bas. J'ai vraiment eu une énorme chance d'obtenir cette bourse. Ce séjour m'a permis de me confronter à d'autres réalités et à d'autres mentalités. J'éprouve un sentiment de gratitude tant cette expérience a été riche.

Anne Kybourg

- **Renseignements sur www.valerielosa.ch.**